



AUTORISATION PARENTALE POUR LA PARTICIPATION AU CONCOURS PHOTO

A destination des participants âgés de moins de 18 ans

Ce concours photo est lancé dans le cadre de la réalisation de la 3^{ème} édition de la Fête de l'Agriculture Plaines Monts d'Or.

Son objectif est de pouvoir révéler la richesse de l'agriculture, la beauté du territoire Plaines Monts d'Or à travers les regards croisés des photographes.



Concours ouvert du 28 mars 2020 au 10 Septembre 2020.

La participation est gratuite.

Toute participation d'une personne mineure est effectuée sous l'entière responsabilité de ses tuteurs légaux.

La photo sera imprimée par le participant sur papier photo au format 18x24 cm.

La photo pourra être en noir & blanc ou en couleurs.

Je soussigné(e), M. ou Mme autorise mon fils ou ma fille.....

à participer au concours photo organisé par le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or, l'Institut Sandar La Salle et l'association «La vie en couleurs ».

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours .

Fait à,

Le

Signature

Le présent règlement est consultable sur le site internet du Syndicat Mixte Plaines Mont d'Or et sur le site internet www.fete-agriculture.fr



www.concoursequitable.com

Ce concours remplit les critères de la Charte Concours Photos Equitable.